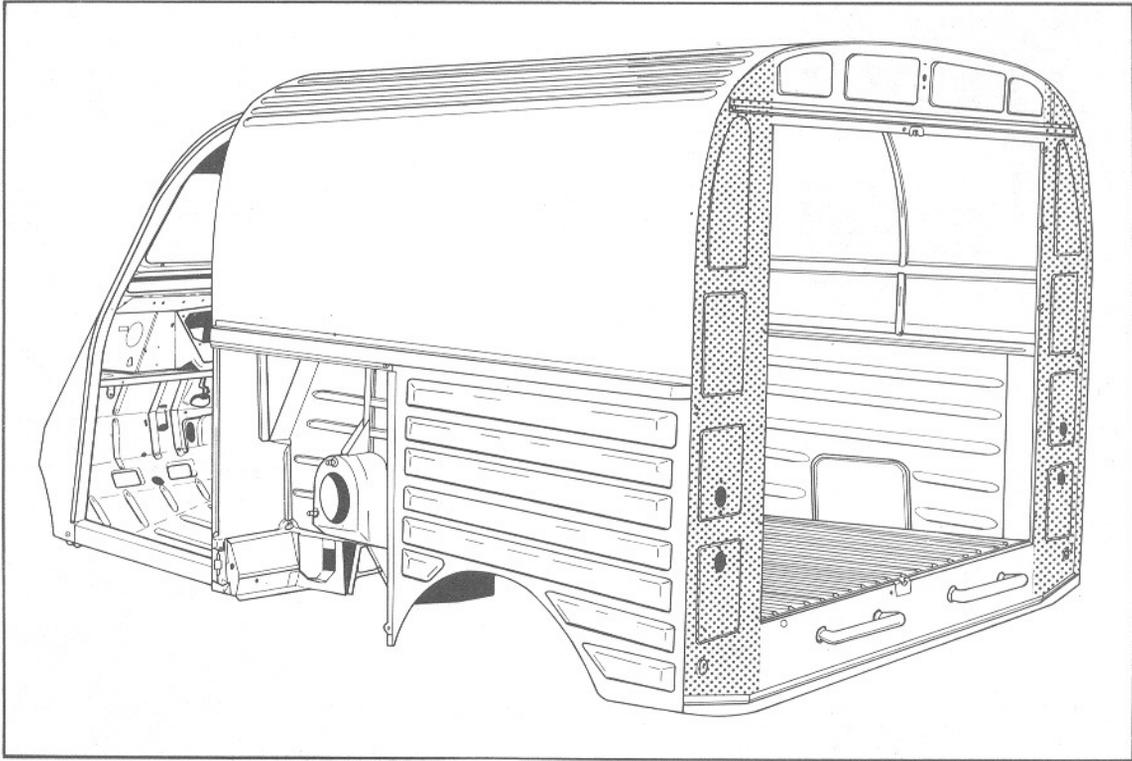


REPLACEMENT D'UN MONTANT LATÉRAL ARRIÈRE

A. 80-81



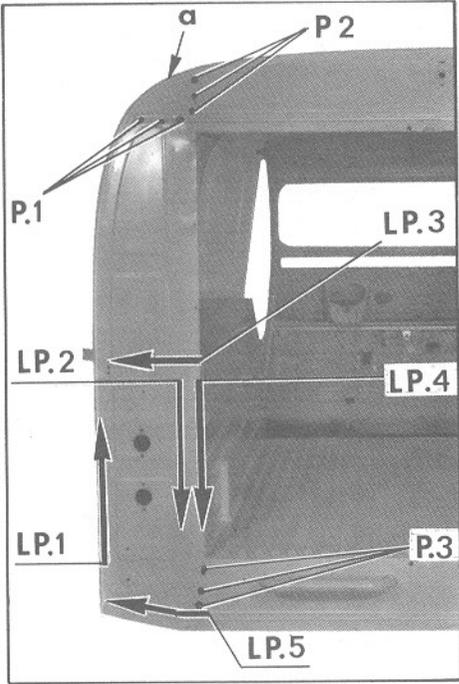
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la porte arrière
 - les feux arrière
- } (du côté intéressé)

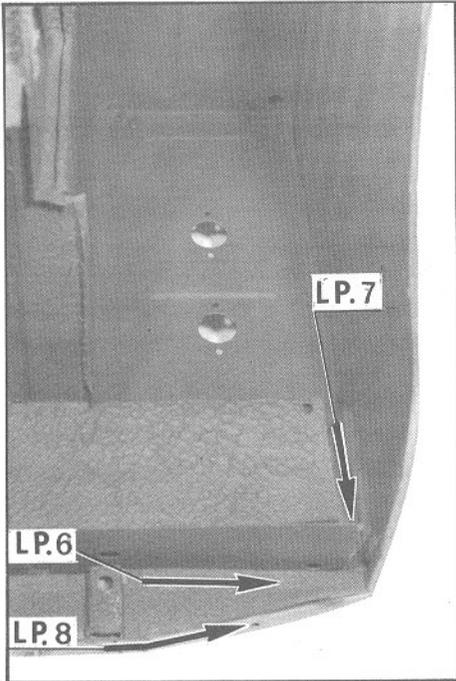
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Appareil de soudage « MIG ».

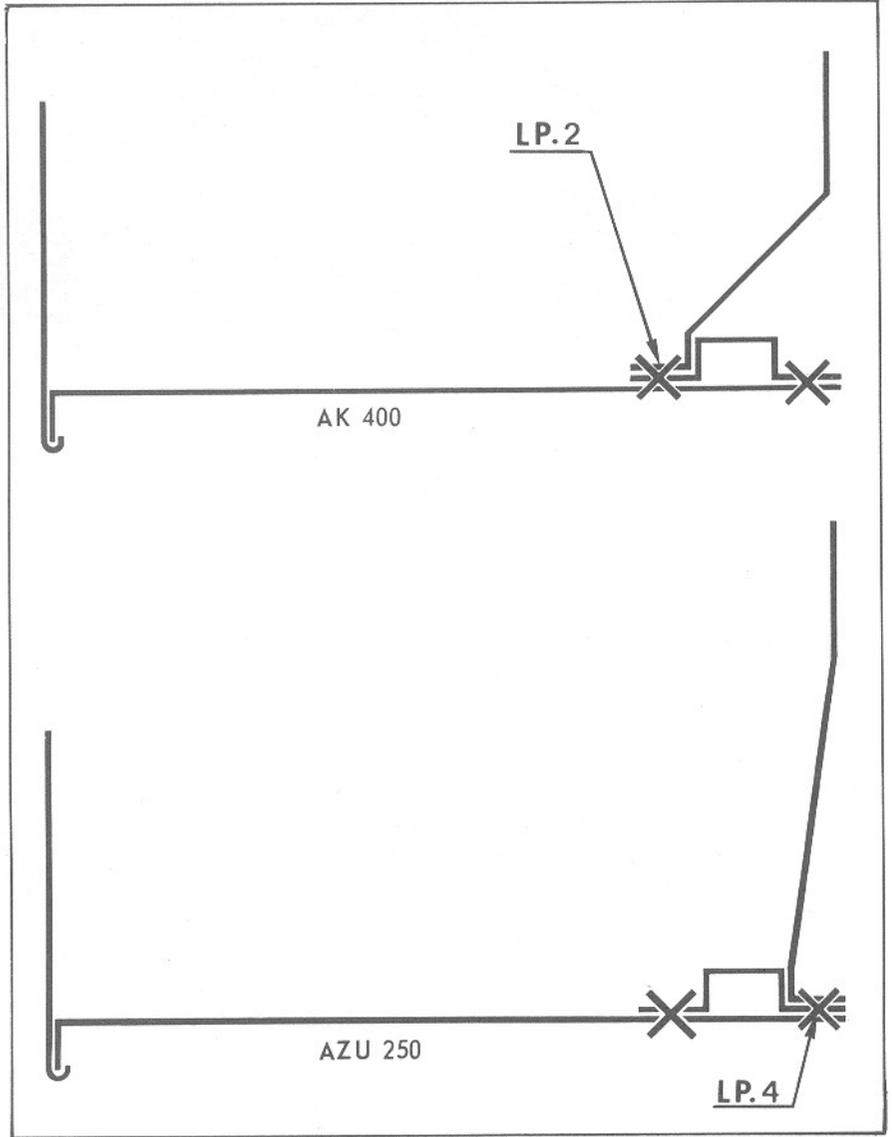
76-1390



76-1391



A. 80-84



DEPOSE

1. Déposer le montant latéral arrière :

Ouvrir le bord « a » de l'agrafage entre le panneau de côté et le montant arrière.

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1
- LP.2 ou LP.4 (*suivant le type du véhicule, voir schéma*)
- LP.3
- LP.5
- LP.6
- LP.7
- LP.8

et les points :

- P.1
- P.2
- P.3

Déposer le montant latéral arrière.

POSE

3. Poser le montant latéral arrière :

Présenter le montant et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

L'assembler :

- à la pince suivant les lignes :

- LP.1
- LP.2 ou LP.4 (*Voir schéma*)
- LP.3
- LP.5
- LP.6
- LP.7
- LP.8

et les points :

- P.1
- P.2

- par soudure « bouchon » (MIG) suivant les points :

- P.3

Refermer le bord « a » de l'agrafage entre le panneau de côté et le montant arrière.

4. Parfaire l'étanchéité et la protection sous caisse.

5. Peindre.

6. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

PREPARATION

2. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.